

Magazine des clients et partenaires de Reims habitat

le lien



Travaux
Rénovation
thermique
p.10

Retour sur la semaine « Secrets de quartiers »



Dans le cadre de ses 100 ans, Reims habitat organisait, du lundi 28 juin au samedi 3 juillet 2021, « Secrets de quartiers » : des visites guidées, gratuites, de plusieurs quartiers de la Ville de Reims (Orgeval, Europe-Pommery, Clairmarais, Croix-Rouge Université, le secteur Venise et Maison-Blanche).

Ces visites étaient animées par des Guides Conférencières (AMB Reims et Céline Parise) accompagnées d'habitants des quartiers concernés ou par des professionnels et partenaires œuvrant sur le quartier (Association Creadev, Service Développement Social de Reims habitat pour Orgeval).



Sur cette semaine, 6 quartiers ont donc été mis à l'honneur, via deux créneaux de visites par jour. Elles ont rassemblé en tout 94 personnes réparties sur ces 6 quartiers.

Ces visites ont permis de beaux moments d'échanges entre les participants, les guides et les habitants des quartiers. Les participants ont pu en apprendre plus sur l'histoire et l'évolution de ces quartiers mais aussi écouter attentivement toutes les anecdotes délivrées par les habitants.



Un grand merci à tous les participants, à Khalid de l'Association Creadev, Alban de Reims habitat, les deux guides conférencières : AMB Reims et Céline Parise ainsi qu'aux habitants qui ont accompagnés les Guides, grâce à qui cette édition de « Secrets de quartiers » a été un succès.

À bientôt pour un centenaire tourné vers demain !

Découvrez la nouvelle offre «Hébé»



Afin de diversifier son offre de logements sur son territoire d'intervention, Reims habitat propose l'offre « Hébé » à destination des jeunes travailleurs ou étudiants. « Hébé », en référence à la Déesse Grecque de la Jeunesse, se compose de plusieurs logements (studios ou T2), avec ou sans mobilier, gérés par Reims habitat ou l'association IMAJ 51.

8 nouveaux logements, incluant literie et électroménager (hors TV), intègrent le « Pack Mobilier » de l'offre Hébé. Pour ces logements, Reims habitat a procédé à des travaux afin de les remettre à neuf : meubles sur mesure, pose d'un nouveau sol, nouveaux équipements dans les salles de bain, interphones changés...

N°49
OCT.21

Directeur de la publication : Jean-Louis Ervoes

Rédacteur en chef : Thibaut Rogier

Rédacteurs : Charlotte Besnard, Alban Strozykowski

Crédits photos : Reims habitat, Dimitri Bois

Imprimé par Alliance Partenaires Graphiques

Ces 8 logements sont gérés par l'association IMAJ 51 (Agence Immobilière à Vocation Sociale Jeunes) et constituent une expérimentation pour ces types de logements.

Résidence Sépia

Reims habitat et ADIM Est ont inauguré, à Bezannes, la Résidence Sépia, composée de **35 Logements Locatifs Intermédiaires (LLI)**, en présence de M. Vincent Verstraëte, Président de Reims habitat, M. Jean-Louis Ervoes, Directeur Général de Reims habitat, Xavier Beghin, Directeur d'ADIM Est, Mme Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims et M. Dominique Potar, Maire de Bezannes.

Avec cette résidence, Reims habitat diversifie son offre de logements afin de répondre aux besoins des habitants du Grand Reims. Cette offre nouvelle propose des appartements ou maisons situés en cœur de ville **avec une gamme renforcée de services** : aucun frais de dossier ou d'agence, astreinte téléphonique, cuisine équipée, salle de bain carrelée et meublée, placards aménagés...

La résidence Sépia vient compléter l'offre de LLI de Reims habitat dont l'expansion se poursuit avec, à ce jour, 101 logements de ce type au sein du Grand Reims et 408 en cours d'études ou de travaux sur les communes telles que Reims, Cormontreuil, Bezannes, Bétheny, Tinquieux, Saint-Brice-Courcelles, Witry-lès-Reims, Rilly-la-Montagne, Tours-sur-Marne ou encore Cormicy.



35
Logements
Locatifs
Intermédiaires
(LLI)



Les Jardelines



Reims habitat a inauguré le projet urbain Les Jardelines réalisé sur le secteur rue Paul-Vaillant Couturier, rue Jardelle et rue Fossé Julien à Reims.

En présence de M. Vincent Verstraëte, Président de Reimshabitat, M. Jean-Louis Ervoes, Directeur Général de Reims habitat, Mme Catherine Vautrin, Présidente du Grand Reims, M. Arnaud Robinet, Maire de la Ville de Reims, M. Jacques Lucbereilh, sous-préfet de Reims, cet événement fut l'occasion de revenir sur ce programme alliant démolition, plan de relogement, constructions neuves, rénovations thermiques et pavillons commercialisés en location-accession (PSLA).

Un projet ambitieux au service du territoire et de ses habitants.

En savoir plus sur le projet urbain Les Jardelines : reims-habitat.fr

Plan d'amélioration Qu@lia



Chaque année, dans le cadre de sa démarche qualité Qu@lia, Reims habitat réalise différents types d'enquêtes afin d'améliorer sa qualité de service. Ainsi, de votre emménagement jusqu'au jour où vous rendez votre logement, nous vous interrogeons pour évaluer votre satisfaction. Régulièrement, les services de Reims habitat évaluent également la qualité des interventions de ses prestataires. Ces enquêtes et évaluations permettent d'aboutir à des plans d'amélioration visant à toujours mieux répondre à vos attentes.



Enquête thématique « Suite à une demande d'intervention technique » :

Après une intervention technique réalisée à votre demande (logement ou parties communes), un mail contenant un lien vers une enquête de satisfaction vous est adressé afin d'évaluer l'intervention de nos prestataires.

En 2020, **83.4%** des locataires ont vu leur demande résolue suite à l'intervention du prestataire.

79.4% des locataires sont satisfaits de l'intervention de l'entreprise.

Afin d'améliorer l'efficacité de ses prestataires et de limiter le nombre d'intervention pour un seul problème technique, Reims habitat s'engage à mieux évaluer le problème technique rencontré chez vous et permettre ainsi l'envoi au prestataire d'une demande la plus pertinente et précise possible.

Nettoyage des parties communes



69.7% des prestations de nettoyage des parties communes sont conformes aux attentes définies par Reims habitat. Afin d'améliorer votre cadre de vie, Reims habitat va renforcer ses contrôles et veillera à être plus réactif auprès des prestataires en cas de non-conformité.

Entretien des espaces verts



62.7% des prestations d'entretien des espaces verts sont conformes au cadre fixé par Reims habitat. L'objectif est de renforcer les contrôles de ces prestations par les équipes de Reims habitat et d'être plus réactif auprès des prestataires en cas de non-conformité.

Respect des délais suite à une demande



Quand vous formulez une demande auprès des équipes de Reims habitat, celle-ci est enregistrée et suivie d'actions significatives (réponse, visite, commande de travaux, intervention dans le cadre d'un marché...) dans un délai de 1, 3 ou 10 jours selon des degrés d'urgence préalablement définis.

Pour les demandes sous 1 jour, **81.9%** ont une action engendrée dans ce délai.

Pour celles sous 3 jours, **89.3%** voient une action dans ce délai et **91.8%** pour les demandes sous 10 jours.

Pour améliorer le suivi et les délais de réponses, des points plus fréquents seront mis en place sur les demandes en cours de traitement et, si besoin, des relances des collaborateurs de Reims habitat concernées par cette demande seront renforcées.

Enquête de satisfaction client



Suite à l'enquête de satisfaction client menée en avril 2021, vous êtes **80,6%** à témoigner votre confiance à Reims habitat et **79,1%** à être satisfaits de nos prestations. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Cette enquête annuelle, réalisée dans le cadre de notre démarche de qualité de service Qu@lia, a été menée auprès d'un échantillon représentatif de 1100 clients consultés pour moitié par mail et par téléphone.

Après une hausse l'an dernier, ces résultats connaissent une baisse. Face à cela, les services de Reims habitat restent vigilants et vous proposent des actions pour y remédier, l'objectif de votre bailleur étant bien évidemment d'améliorer continuellement votre satisfaction.

Suite à cette enquête, en 2021-2022, les services de Reims habitat poursuivent donc leurs actions sur l'information transmise lors de travaux, la gestion des demandes des clients, la propreté ou le traitement des troubles de voisinage.

Concernant l'information lors de travaux suite à une panne ou dégradation, les équipes de Reims habitat continuent de développer le recours à des envois groupés de mails ou SMS pour vous tenir informés plus rapidement. De nouveaux panneaux d'affichage ont été mis en place pour accentuer l'information directement dans le hall d'entrée de votre résidence.

Pour la gestion de vos demandes d'intervention, Reims habitat s'engage à mieux évaluer le problème technique rencontré chez vous et permettre l'envoi au prestataire d'une demande la plus pertinente et précise possible, favorisant ainsi une meilleure efficacité de la prise en charge.

Depuis votre Espace Client Sésame, vous pouvez également créer et suivre en ligne vos demandes techniques.

Des contrôles plus fréquents des interventions de nos prestataires sont mis en place par les équipes de votre bailleur afin notamment d'évaluer la qualité des prestations dans les parties communes et les espaces verts. Nos équipes veilleront à être plus réactives auprès des prestataires en cas de non-conformité.

Pour améliorer le traitement des troubles de voisinage, l'équipe du Dispositif Tranquillité des quartiers a été renforcée afin de poursuivre les actions en faveur de votre tranquillité. Vous pouvez la joindre, en dehors des heures d'ouverture de Reims habitat, confidentiellement et anonymement, du lundi au samedi de 18h à minuit (hors jours fériés) au 03.26.61.79.79. Ils peuvent ainsi se rendre sur le lieu du trouble signalé. Ce dispositif a été mis en place par les trois bailleurs rémois dans le but de veiller au calme et à la tranquillité de votre quartier.

En cas de conflit de voisinage anormal, vous pouvez également contacter les Chargés de cohésion sociale de Reims habitat en vous rendant dans votre Agence de proximité ou en appelant le 03 26 61 79 79. Ils seront à votre écoute et vous accompagneront dans cette situation.

Vous pouvez compter sur l'engagement qualité des équipes de Reims habitat à votre service.

En savoir plus sur la démarche qualité Qu@lia de Reims habitat :

- ▶ www.reims-habitat.fr
- ▶ **rubrique Nos engagements**

Questions-Réponses autour du chauffage

Le fonctionnement du chauffage peut engendrer des questions. Reims habitat vous donne des informations pour permettre, ensemble, une bonne gestion.



À quelle date décidez-vous de mettre le chauffage collectif en route et de l'arrêter ?

La décision est prise en fonction de l'évolution des températures extérieures et en accord avec les 3 bailleurs rémois et la Ville de Reims. Une fois la date de mise en route décidée, il faut ensuite compter deux à trois jours pour que l'ensemble des immeubles de Reims habitat en chaufferie collective soit remis en service. Un temps est également nécessaire pour que tout le circuit de chauffage de votre immeuble soit alimenté et donc que vos radiateurs commencent à chauffer.

À quelle température Reims habitat chauffe les résidences concernées par le chauffage collectif ?

En chauffage collectif, la limite supérieure de température est réglementairement fixée à 19°C. De minuit à 6h du matin, cette température est abaissée. En effet, la nuit, il est préconisé de réduire la température afin de dormir avec une température modérée et d'alléger les charges locatives en réalisant des économies d'énergie. **La variation d'un degré de chaleur (en plus ou en moins) correspond à une augmentation ou une diminution de 7% de consommation d'énergie.**

Envie d'en savoir plus sur les économies d'énergie et d'apprendre les petits gestes au quotidien qui permettent de faire des économies sur ses factures d'énergies, contactez l'EcoAppart'Clairmarais au 03 26 77 05 94 ou 06 70 23 81 70.

J'ai froid dans mon logement

Si vous avez le sentiment que la température est inférieure à 19°C, contrôlez-la à l'aide d'un thermomètre fiable. Si celle-ci est bien inférieure à 19°C, contactez notre Centre de Relation Client au 03 26 61 79 79.

Si la température est à 19°C ou supérieure dans votre logement, le chauffage ne se déclenche pas. Vos radiateurs restent donc froids ou tièdes.

Suivez ces conseils pour éviter cette sensation de froid :

- ▶ Vérifiez que les bouches d'aération de votre logement sont propres et ne sont pas bouchées.
- ▶ Ventilez régulièrement votre logement (5 à 10 min par jour) pour éviter les phénomènes liés à l'humidité qui engendrent condensation, moisissures et sensation de froid.
- ▶ Fermez vos volets et rideaux la nuit et ouvrez-les la journée pour bénéficier de l'apport de chaleur du soleil.
- ▶ Vérifiez que vos radiateurs ne sont pas couverts par des vêtements, rideaux, meubles qui empêchent la chaleur de bien circuler.
- ▶ Si vous disposez d'un convecteur à eau : pensez à nettoyer régulièrement les ailettes. En effet, la poussière peut venir obstruer le bon fonctionnement.

En cas de problème

Si vous avez un problème de chauffage, vérifiez avec vos voisins si ils ont également des soucis. L'intervention de Reims habitat sera plus précise en sachant si c'est un problème isolé ou collectif.

Traitement des désaccords liés à une réclamation



Il peut arriver que des désaccords aient lieu concernant vos demandes ou réclamations : dans ce cas, Reims habitat met en place le dispositif suivant :

► **Vous n'avez pas obtenu de réponse** : Reims habitat s'efforce de répondre à toutes les demandes, mais il peut arriver que l'une d'entre elle tarde trop. Reims habitat vous invite alors, à solliciter notre Centre de Relation Client au 03 26 61 79 79 ou à vous rendre à votre Agence de proximité pour avoir plus d'informations.

► **La réponse qui vous a été faite ne vous convient pas ou la situation vous paraît bloquée** : vous pouvez rencontrer notre service juridique qui étudiera votre dossier en toute neutralité et procèdera à un arbitrage. La Maison de Justice et du Droit étant fermée, les permanences de notre service juridique ont lieu dorénavant tous les mardis de 14h à 17h au Siège de Reims habitat au 71 avenue d'Épernay à Reims.

► **La réponse formulée par le service juridique ne vous satisfait toujours pas** : vous avez alors la possibilité de faire appel aux services d'un médiateur des litiges de la consommation.

La médiation, comment ça marche ?

Vous devez avoir envoyé à nos services une réclamation écrite moins d'un an avant la saisine du médiateur. Vous pouvez alors contacter l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO).

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

Vous saisissez votre demande en précisant votre nom, vos coordonnées, vos références client et en décrivant le problème rencontré. N'hésitez pas à joindre toutes les pièces concernant le litige. Le médiateur examinera votre demande. Si elle est recevable, le médiateur rapprochera les parties pour tenter de trouver un accord et régler le différend. Vous devrez respecter une totale confidentialité sur les échanges pendant la médiation, ainsi que sur les accords conclus.

Attention, le médiateur traitera uniquement les demandes en lien avec votre bail, concernant les charges locatives, les services rendus, le niveau de loyer

Jeu-concours sur Facebook

Bravo à nos gagnants des jeux-concours des mois de juillet, août et septembre sur la page Facebook de Reims habitat. Ils ont respectivement gagné des places pour assister à un match du Stade de Reims, des chèques cadeaux Vitrines de Reims, des bons d'achats chez nos clients professionnels des quartiers Hauts de Murigny, Croix-Rouge et Maison-Blanche ainsi que des goodies pour les 100 ans de Reims habitat, en répondant, avec brio, aux questions sur les Echos de Pommery, Sésame et le Grain d'Org'.

Vous souhaitez participer au nouveau jeu-concours sur la Page Facebook de Reims habitat ? Et tenter de gagner des bons d'achats et des goodies ?

Abonnez-vous à la page Facebook de Reims habitat et invitez vos amis, proches, clients-locataires de Reims habitat, à également s'abonner.

À bientôt pour un centenaire tourné vers demain !!





Travaux sur les balcons



Reims habitat procède actuellement au remplacement des garde-corps béton des balcons du 33 au 43 Esplanade Eisenhower à Reims. Les travaux ont débuté en octobre 2021 et devraient durer 15 mois.

Détail des travaux :

- ▶ Découpe des garde-corps béton
- ▶ Pose de nouveaux garde-corps métalliques (de couleurs bleu et grise)
- ▶ Remise en peinture des balcons

Cette phase de travaux s'inscrit dans un projet plus large organisé en 4 phases et portant sur le remplacement des garde-corps des balcons du secteur Eisenhower et du 1 au 7 Allée des Coquilles.

Remise des prix des Balcons fleuris



Reims habitat a organisé, le 16 septembre 2021 à l'Incroyable Potager partagé de la Maison de quartier Croix-Rouge La Nacelle, la remise des prix du concours des Balcons fleuris qui s'est tenue dans le cadre du QCR Infos, journal des habitants du quartier Croix-Rouge Université.

Avec les 100 ans de Reims habitat, le nombre de gagnants a été doublé ! Les 8 heureux lauréats ont ainsi gagné un bon d'achat chez Floralie's Garden et des goodies marqués aux couleurs du centenaire.

Merci à tous les participants de végétaliser leur quartier et un grand bravo aux gagnants !!

Découvrez ci-dessous les balcons gagnants.





Travaux d'embellissement



Du 4 au 20 rue Normandie

La résidence du 4 au 20 rue Normandie à Reims a bénéficié de travaux d'embellissement :

- ▶ Remise en peinture colorée des parties communes,
- ▶ Remplacement des portes d'accès aux entrées d'immeubles,
- ▶ Rénovation des salles de bain.

Au 33 rue Estienne d'Orves

Le hall et local poubelles de la résidence au 33 rue Estienne d'Orves ont bénéficié de travaux complets de rénovation et de modernisation.

Découvrez l'avant / après !



Travaux de chauffage



Cet été, des travaux de remplacements de convecteurs à eau par des radiateurs ont eu lieu dans deux résidences de Reims habitat.

Les convecteurs à eau nécessitent un dépoussiérage régulier et une température de circulation d'eau élevée pour assurer le confort des locataires. De plus, la régulation de la température est limitée.

Avec la mise en place de nouveaux radiateurs, les équipes de Reims habitat pourront faire circuler une eau moins chaude, et donc réaliser des économies d'énergies bénéfiques pour les locataires et l'environnement, et réguler chaque radiateur en fonction de la température ambiante dans la pièce.

Les résidences concernées sont :

- ▶ au 90 rue Gosset pour l'Agence Nord de Reims habitat : 74 logements, 262 radiateurs. Ces travaux s'inscrivent dans un programme de rénovations (changement de la VMC, des portes palières...).
- ▶ au 5 rue Concorde pour l'Agence Centre-Est de Reims habitat : 71 logements, 201 radiateurs.

En tout, 145 logements ont bénéficié de ces travaux et 463 radiateurs ont été installés pour un montant de 300 000€ HT.



Rénovation thermique

Dans le cadre de son vaste programme de rénovation, Reims habitat procède actuellement à **la rénovation thermique des immeubles des 1/7, 9/15 et 17/19 rue de la 12ème Escadre d'Aviation et du 33 au 37 rue Pierre Sémard à Reims.**

Ces travaux ont pour objectifs d'apporter un plus grand confort à nos clients, d'améliorer les performances énergétiques de ces immeubles et d'apporter un meilleur cadre de vie aux habitants du secteur.

Les travaux, déjà engagés et qui auront lieu au cours des prochains mois, porteront sur **l'isolation thermique des immeubles** par l'extérieur et des planchers haut du sous-sol.

Dans les logements, les travaux concerneront l'installation électrique, le changement des descentes d'eau, de certains appareillages sanitaires et des menuiseries.

Certains travaux diffèrent :

- ▶ Des balcons et des abris vélos sont en train d'être créés pour l'immeuble du 1 au 7 rue de la 12ème Escadre d'Aviation. Les garages vont être démolis permettant le réaménagement des espaces extérieurs et la création d'un parking.
- ▶ Pour les immeubles du 9 au 15 et du 17 au 19 rue de la 12ème Escadre d'Aviation, les portes palières seront remplacées et des abris vélos vont être créés.
- ▶ Les immeubles du 33 au 37 rue Pierre Sémard seront résidentialisés et un parking va être créé.

Les travaux sur les différents bâtiments ont débuté à l'été 2021. Ils devraient prendre fin, sur l'ensemble du secteur, **au 3ème trimestre 2022.**

La Maitrise d'œuvre de cette opération est réalisée par l'Atelier Choiseul, Ingerop et Paysagiste Frédérique Garnier Lebel.

Ces travaux représentent un investissement de 4 015 000€ pour Reims habitat. Cette rénovation est cofinancée, à hauteur de 439 200€, par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).



Depuis 2017, plus de 1240 logements ont déjà été rénovés dans le patrimoine de Reims habitat.

Une ambition renforcée jusque 2030 avec, en moyenne, 380 logements rénovés par an permettant des économies d'énergie et des charges réduites pour les locataires et une baisse d'environ 40 % à 60% des Gaz à Effet de Serre selon les opérations prévues.



Orgeval, des patrimoines insoupçonnés

Retour en images sur les Journées Européennes du Patrimoine qui ont eu lieu, le 19 septembre 2021, sur le quartier Orgeval. Les participants ont pu (re)découvrir le quartier à travers les visites « À la découverte d'un quartier en pleine mutation » avec Khalid de Creadev Orgeval et Alban de Reims habitat, retraçant l'histoire du quartier et le patrimoine architectural.

Reims habitat, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, la Maison de Quartier Orgeval et leurs partenaires proposaient également des visites autour de la nature en ville avec le projet « À la découverte des Essences d'Orgeval », à travers des parcours ludiques et pédagogiques.

En amont de cette journée, les écoles Gallieni et Charpentier ont pu participer, les 16 et 17 septembre 2021, à plusieurs de ces parcours.

La Maison de quartier Orgeval a aussi ouvert ses portes le temps de cette journée, pour présenter les activités qui s'y dérouleront toute l'année.



En juillet, c'est Street Art à Walbaum !



Une nouvelle fresque murale et participative a été réalisée entre 2 autres immeubles de Reims habitat, les 5 et 7 Rue Auguste Walbaum à Reims, par le duo d'artistes rémoises, MAT x ZEKKY.

Cette fresque a été conçue et réalisée avec les habitants du quartier au cours d'activités et d'animations organisées en juillet 2021 par la Maison de Quartier Les Sources, accompagnée des artistes.

Cette nouvelle fresque vient compléter la dynamique de Street Art impulsée sur le quartier avec notamment la

fresque «Nature» réalisée en juillet 2020, sur le même principe participatif, par l'artiste Najime Hocini (Ser Oner Tmd) aux 1 et 3 Walbaum.

Ces fresques s'inscrivent dans une thématique autour du développement durable et du vivre-ensemble, reflétant et s'inspirant des idées de l'ensemble des habitants.

La réalisation collective de ces fresques et les activités ont permis de créer du lien, des échanges et des moments conviviaux entre les habitants et ainsi de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Ce projet, porté par la Maison de quartier, est soutenu dans le cadre de la Politique de la ville par Reims habitat, le Grand Reims et la Ville de Reims.

Merci à tous les participants, à la Maison de quartier, aux artistes, aux partenaires pour cette nouvelle œuvre sur le quartier Walbaum !

Envie de devenir propriétaire ?



Vous louez un logement, une maison à Reims habitat, dans un patrimoine proposé à la vente ?

Notre filiale Immocoop vous a contacté via un commercial pour vous informer des modalités et de l'opportunité que vous avez d'acquérir votre logement.

En effet, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et d'avantages financiers pour vous permettre de concrétiser votre achat :

- Pas de frais d'agence
- Prêt à Taux Zéro 2021 (soumis à conditions)
- Taux d'intérêt bancaire bas
- Sécurisation de votre achat

Lorsque votre logement est en copropriété, vous pouvez en votre qualité de propriétaire, participer à la vie de votre immeuble.

Mais savez-vous que vous avez également la possibilité d'acquérir un logement autre que le vôtre, tout en bénéficiant d'une priorité ?

Alors rencontrez, sans obligation d'achat, votre commercial, en téléphonant à Immocoop, 03.26.97.67.37 !



Vous souhaitez acheter dans le neuf ou dans l'ancien, vous cherchez un terrain à bâtir ?

Appelez nous au **03 26 97 67 37**
Adresse **31 cours Langlet**

